

Mantes la Jolie

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

Lettre d'information réalisée par Marc Jammet, conseiller municipal communiste

Numéro 2.

Janvier 2003

Meilleurs vœux pour l'année 2003

Le **prochain Conseil** municipal de Mantas la Jolie aura lieu **le lundi 3 février à 20h30** à l'Hôtel de Ville (31 rue Gambetta).

Le Conseil est public. Tout mantais peut donc librement y assister.

Invitation

Samedi 8 février à 20h00

Salle du Gymnase Léo Lagrange à Mantas la Ville (Boulevard Salengro, à côté de l'ancienne usine Sulzer)

Avec mes amis communistes, j'ai le plaisir de vous inviter au

LOTO DES COMMUNISTES

Nombreux lots

2 cartons de 6 bouteilles de vin de Bourgogne

2 jambons type bayonne

1 pèse personne électronique + 1 balance de cuisine électronique

1 mallette outillage, comprenant une perceuse, une raboteuse, une scie sauteuse, une disqueuse

1 radio cassette et divers autres lots

.....

* 1 carton: 4 euros

* 3 cartons: 10 euros

La Paix.

Au moment où les bruits des bottes américaines résonnent autour du peuple irakien à seule fin de s'emparer de son pétrole et d'affirmer leur suprématie sur le reste du monde, je souhaite que 2003 soit une année qui voit les peuples se lever et imposer la paix à leurs dirigeants. En Irak, mais aussi en Palestine, en Côte d'Ivoire.

La Justice.

Au moment où la droite s'engage dans la casse de tous les acquis sociaux (retraite, sécurité sociale, contrôle des fonds publics accordés au patronat, loi contre le harcèlement des salarié(e)s, obligation de répartir et de construire les logements sociaux dans toutes les communes, les 35 heures, loi contre les licenciements, embauches à la SNCF réalisées sous l'autorité du ministre communiste Jean-Claude Gayssot, survie d'Air Lib....) qu'avaient obtenus les communistes dans le précédent gouvernement, je souhaite que 2003 soit une année où, plus encore qu'en 2002, les salariés et leurs familles se fassent entendre, obtiennent de nouveaux reculs du gouvernement et construisent à gauche, avec celles et ceux qui luttent, une autre perspective politique.

La Liberté.

Au moment où la droite veut empêcher toute expression des différences et s'apprête à changer les modes de scrutin afin que seuls l'UMP et le PS aient droit à la parole, je souhaite que 2003 soit l'année où les citoyens exigent et obtiennent leur droit d'être informés, exigent et obtiennent que leurs élus leur rendent des comptes (comme à la Communauté d'agglomération, comme au Conseil municipal de Mantas la Jolie), exigent et obtiennent leur droit à la parole.

En tout cas, avec les moyens qui sont les nôtres, c'est en ce sens qu'avec mes amis communistes, j'orienterai mon action.

Marc Jammet

Pour me contacter

ville, 31 rue Gambetta 78200 Mantas la Jolie * **Permanence**. Tous les mercredis de 14h à 18h (2° étage – demandez-moi à l'accueil). Pendant ces heures, vous pouvez également me téléphoner au 01 34 78 80 43. * **Internet**. Site : <http://perso.wanadoo.fr/pcfmantas> E-mail :

marc.jammet@wanadoo.fr **Par téléphone** au 06 07 67 41 29

Un budget 2003 injuste.

On peut en retenir trois grands points :

- **vosre impôt local** (taxe d'habitation) augmentera de 1,5%. A cela il va falloir ajouter une nouvelle taxe sur les ordures ménagères (votée par Bédier-Sevin à la CAMY). Pour les entreprises, par contre, tout va bien. Non seulement, depuis l'année 2 000, la taxe professionnelle baisse régulièrement (et cela continuera encore 10 ans) mais, cette année, elle va même baisser de ... 35% grâce à une loi de finances gouvernementale.
- **L'attaque frontale contre les emplois.** En 2003, 90 emplois jeunes vont disparaître et la municipalité ne créera que 50 emplois précaires pour les remplacer. Elle aime d'ailleurs beaucoup la précarité. Savez-vous que chaque année des emplois titulaires disparaissent (actuellement plus de 400 postes votés par le Conseil ne sont pas

Pour toutes ces raisons, au nom du groupe PC-DECIL-MDC-PRG j'ai annoncé que nous voterions contre.

pourvus) et qu'on les remplace peu à peu par des contrats précaires. Au total, plus de la moitié des employés communaux sont précaires. C'est une méthode de gestion du personnel puisque la menace permanente de perdre leurs emplois pèse sur leurs têtes.

- **Beaucoup d'investissements de prestige, pas d'entretien.** L'investissement va augmenter de 40% - notamment pour financer la ZAC des Bords de Seine. Par contre, alors que nous aurons davantage d'équipements à gérer, les travaux d'entretien n'augmenteront pas d'une année sur l'autre. Les premiers pénalisés ? Les écoles et les bâtiments communaux qu'on va laisser se dégrader, les moyens alloués aux employés communaux pour leurs missions.

L'imposition locale

	Evolution	Pour qui ?	Exonération en fonction des revenus	Pour quoi faire ?
Taxe d'habitation	+ 1,5%	Les habitants	Oui	Voir investissements
Taxe/ordures	+ 15 euros en 2003	Les habitants	Non	Un palais des congrès
Taxe professionnelle	- 35%	Les patrons	Oui pour tous. C'est l'Etat qui rembourse la différence avec vos impôts	

Un nouvel impôt scandaleux

Le 14 octobre dernier, au nom des élus communistes, j'avais eu alors l'occasion d'intervenir pour affirmer que nous laisserions passer ce mauvais coup. Chose dite, chose faite. 32 000 tracts dans toutes les communes, 600 signatures sur notre pétition. La nouvelle taxe a fondu comme neige au soleil : 2000 puis 1500 puis 100 francs pour 2003. Ceci dit, le principe de cette taxe est dangereux. La droite a déjà annoncé son intention de l'augmenter (200 francs en 2004, 300 en 2005). En fait elle cherche de l'argent pour financer notamment le palais des Congrès prévu à Mantes la Jolie. Et comme elle ne veut pas faire payer les patrons, c'est vous qu'elle met à contribution par un nouvel impôt particulièrement injuste puisqu'il ne tient pas compte des ressources et qu'il n'y aura aucune exonération. Ce principe est mauvais. Et nous ferons tout pour le remettre en cause - notamment lors du vote du budget de la CAMY (fin février, mars). D'ici là, vous pouvez signer la pétition que vous trouverez dans cette lettre.

Emplois municipaux

	Nombre actuel	Evolution prévue	Proportion (vis à vis de l'ensemble du personnel communal)	Moyenne nationale
Emplois jeunes	170	- 90		
Tous contrats précaires confondus	600	+ 50	60 %	15%
Employés titulaires	450		40%	85%

Investissement- entretien

	Evolution	Pour quoi faire ?	Conséquences
Investissements	+ 40%	La Zac des Bords de Seine	Déviations de la rocade, difficultés de circulation notamment dans Gassicourt. De plus, la ZAC sera en zone inondable.
Entretien	0	Moins encore qu'en 2002	Bâtiments dégradés, moins de moyens d'intervention